

CONSEIL MUNICIPAL DE VOUZAN

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry HUREAU, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 Avril

Présents : M. Kévin BRANLÉ Mme Brigitte BROCHETON, Mme Patricia CHARANNAT, Mme Christelle DULAU, M. Christian GÉARDRIX, M. Thierry GUILLAUME, M. Thierry HUREAU, M. Cyril JIGOREL, Mme Delphine LAIZET, M. Pierre LEGER, M. Guy LOUCHART, Mme France STIVIL,

Absent excusée : Mme Hélène FERRO,

Absent : M. Guillaume PERIN, M. Christophe TRILLAUD

M. Pierre LEGER a été nommé secrétaire.

Assistait aussi Madame Nathalie MONTIGNY, Secrétaire Auxiliaire

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Approbation du procès-verbal la réunion du Conseil du 06.03.2021

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Objet : Examen et Approbation du Budget Primitif 2021

Exposé :

La Commune vote son budget primitif en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice 2020 après approbation du compte administratif 2020, de l'affectation de ces résultats et de la reprise des restes à réaliser.

Le conseil municipal doit se prononcer sur le vote budget primitif 2021 et l'équilibre par section du budget primitif 2021 s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	011 – Charges à caractère général	160 046,90	10 – Dotations, Fonds divers	
	012 – Charges de personnel et frais assimilés	188 950,00	16 – Emprunts et dettes assimilées	22 160,00
	014 – Atténuations de produits	42 847,00	20 – Immobilisations Incorporelles	380,00
	65 – Autres charges de Gestion courante	107 950,00	21 – Immobilisations corporelles	568 250,57
	66 – Charges financières	5 255,00		
	67 – Charges Exceptionnelles	3 100,00		
	022 – Dépenses imprévues	1 000,00		
	Total	509 148,90	Total	590 790,57
Recettes	013 – Atténuations de Charges	11 000,00	10 – Dotations, Fonds divers	30 000,00
	70 – Vente de produits fabriquées, prestations de services	24 020,00	13 – Subventions d'Investissement	334 400,00
	73 – Impôts et Taxes	299 058,00	1068 – Excédent de Fonctionnement capitalisé	80 000,00
	74 – Dotations et participations	106 978,00		
	75 – Autres produits de gestion courante	14 100,00		
	77 – Produits exceptionnels	2 387,22		
	002 Excédent antérieur reporté	51 605,68	001 Solde d'exécution positif reporté	126 390,57
	Total	509 148,90	Total	590 790,57

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Décide

Article unique : d'approuver, à l'unanimité des membres présents le Budget Primitif 2021.

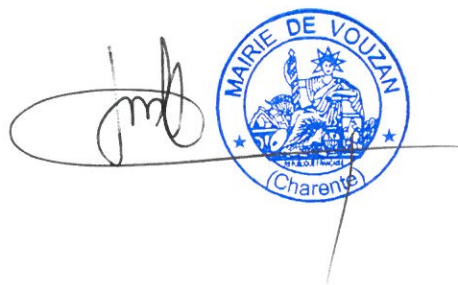
Questions diverses :

- Tuyaux eaux coupés sur le chantier
- Capricornes dans la toiture de Chez Léonie,
- Battue de chasse
- Voisins vigilants

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 15.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Thierry HUREAU

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Thierry Hureau', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE VOUZAN' at the top and '(Charente)' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a star above their head, with a banner below it.